Certificat FR04/0136QU

Résistances électriques industrielles

DECLARATION DE CONFORMITE CE

Nous nous conformons à la directive européenne n°89/336/CEE modifiée par 2004/108/CE concernant la compatibilité électromagnétique ainsi qu'à la directive n°73/23/CEE modifiée par 2006/95/CE concernant la basse tension.

Compatibilité électromagnétique : Les résistances chauffantes et les éléments de chauffage type surmoulé ou blindé, ne sont pas de type à créer des perturbations électromagnétiques (champs électromagnétiques) ou « immunité » aux perturbations extérieures telles que définies dans l'article 2 du décret n°2006-1278 du 18 octobre 2006.

Basse tension : La majorité de nos produits n'entrent pas dans le cadre d'une norme spécifique. Nous appliquons donc la norme NF-EN 60335-1 la plus représentative pour nos fabrications.

La plupart de nos produits concernés par la plage de tension comprise entre 50 et 1000 Volts en courant alternatif et, entre 75 et 1500 Volts en courant continu, sont conformes à ces directives et portent le marquage CE.

Nom du client : INDOOSTRIAL.COM

Référence : MAUKA

Désignation appareil ou produit:

Aérotherme portatif

SERVICE QUALITE